M. Jean-Pierre Farandou
Ministre du Travail et des Solidarités
14, avenue Duquesne
75007 Paris

Le Collectif IAE
CHANTIER école, Coorace, Emmaüs France, Fédération des Acteurs de la Solidarité,, Fédération des Entreprises d'Insertion, Mouvement des Régies, Réseau Cocagne, Restos du Coeur, Tissons la Solidarité, UNAI

Le 19 novembre 2026

Objet : Indexation du montant des aides au poste sur la hausse du SMIC

Monsieur le Ministre,

Depuis 12 ans, le montant des aides au poste a toujours suivi l'évolution du SMIC. Cela répond à un objectif simple : l'équilibre du modèle économique des structures d'insertion par l'activité économique (IAE) dépend du juste financement de la mission sociale d'insertion qu'elles mènent. Si ce montant est trop bas, les surcoûts liés au sur-encadrement, à l'accompagnement socio-professionnel – que l'Etat veut de meilleure qualité – à la formation ou encore au turnover ne sont pas suffisamment comblés. Cela met en péril l'équilibre économique fragile des SIAE, dont les marges sont déjà fortement dégradées du fait notamment d'une conjoncture défavorable et du gel des allègements de cotisations sociales pour les salaires avoisinant le SMIC.

En outre, la précarisation des publics accueillis, la hausse du chômage et la hausse des revenus des permanents impliqués dans l'insertion renchérissent le coût de la mission sociale d'insertion des SIAE.

Par conséquent, nous vous demandons de répercuter la hausse du SMIC de 1,6 % par une hausse équivalente du montant des aides aux postes au 1er décembre, soit 25 183 € pour les ACI, 14 006 € pour les EI, 5 070 € pour les ETTi et 1 704 € pour les AI.

Sans cette revalorisation, de très nombreuses SIAE risquent de passer sous le seuil de rentabilité nécessaire à leur survie économique dont dépendent les parcours d'insertion de près de 300 000 personnes éloignées de l'emploi chaque année. Une telle dégradation de leur modèle économique entraînerait leur déconventionnement, voire leur fermeture, au détriment de l'emploi local, et plus largement de la politique d'insertion dont a impérativement besoin notre économie pour rapprocher du marché du travail les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Bien sûr, une telle revalorisation entraînera des conséquences sur le nombre de postes en insertion finançables si les crédits budgétaires restent inchangés. C'est pourquoi nous vous demandons, en complément de ladite revalorisation du montant des aides au postes, d'amender le Projet de loi de Finances 2027 en y intégrant les hausses liées à l'inflation.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger. Nos structures d'insertion sont également ouvertes à votre visite si vous souhaitez constater par vous-mêmes toute l'efficacité de leurs actions, ce qui permettrait également de valoriser une politique d'insertion qui favorise l'émancipation par le travail, un principe cher à votre Gouvernement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Les représentants du Collectif IAE

Liste des signataires et représentants du Collectif IAE:

- *David Horiot, Président de Chantier Ecole*
- *Laurent Pinet, Président de Coorace*
- *Yann Fradin, membre du bureau d'Emmaüs France*
- *Pascal Brice, Président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité*
- *Nadia Landry, Présidente de la Fédération des entreprises d'insertion*
- *Frédéric Fonton, Co-président du Mouvement des Régies*
- *Dominique Hays, Président du Réseau Cocagne*
- *Jean-Michel RICHARD, Président des Restos du Coeur*
- *Matthieu Giovannone, Président de Tissons la Solidarité*
- *Christian de Brunier, Président de l'UNAI*

***Contact du secrétariat du collectif IAE** :*
Aude AMARRURTU, UNAI - aude.amarrurtu@unai.fr - 06 41 67 31 51
Lucille NOURI, Mouvement des Régies - lucille.nouri@lemouvementdesregies.org - 06 02 19 35 23
Marie-Sophie SIMON, Mouvement des Régies - mariesophie.simon@lemouvementdesregies.org - 06 77 75 46 84